



POUR UN SECTEUR MANUFACTURIER GAGNANT

Plan d'action en faveur
du secteur manufacturier



POUR UN SECTEUR MANUFACTURIER GAGNANT

Plan d'action en faveur
du secteur manufacturier

Publié par la Direction générale
des communications et des services à la clientèle

Ministère du Développement économique,
de l'Innovation et de l'Exportation

www.mdeie.gouv.qc.ca – info@mdeie.gouv.qc.ca

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2007

ISBN: 978-2-550-51460-2 (imprimé)

ISBN: 978-2-550-51459-6 (pdf)

© Gouvernement du Québec, 2007

Table des matières

Message du premier ministre	4
Message du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de Montréal	6
Message de la ministre des Finances, ministre des Services gouvernementaux, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor	8
La nécessité d'intensifier notre action	10
Les initiatives du plan d'action	15
Premier objectif :	
Investir pour contrer les effets négatifs de la hausse du dollar canadien et relancer l'emploi ainsi que les exportations	18
1. Stimuler l'investissement privé	21
2. Aider les entreprises à conquérir de plus grandes parts de marché	27
Second objectif :	
Investir pour maîtriser l'avenir	32
1. Mieux tirer parti de la recherche et de l'innovation	34
2. Miser sur une main-d'œuvre qualifiée	37
3. Prendre le virage du développement durable	41
Un défi qui exige une mobilisation générale	44
Annexe 1 : tableau synthèse des coûts	46



M. Jean Charest
Premier ministre du Québec

Riposter à la conjoncture en investissant pour l'avenir

Le secteur manufacturier joue un rôle névralgique dans l'économie québécoise. Dans toutes les régions, il produit de la richesse et il fournit des emplois bien rémunérés. Ses activités génèrent la majeure partie de nos exportations et ont un effet d'entraînement bénéfique considérable sur les autres secteurs de notre économie. La prospérité et le développement du Québec dépendent donc d'un secteur manufacturier productif et novateur, capable de faire sa place sur l'échiquier mondial.

Récemment, des facteurs conjoncturels, comme la hausse rapide du dollar canadien et celle tout aussi abrupte du prix du pétrole, se sont ajoutés à un contexte déjà passablement difficile. Le secteur manufacturier, qui était en train de s'organiser pour faire face aux défis de la mondialisation des marchés et de la concurrence des pays émergents, a vu certains de ses plans contrecarrés ou menacés.

C'est le secteur manufacturier lui-même qui doit réagir aux nouveaux défis et adapter ses stratégies de développement. Mais le gouvernement du Québec se doit aussi d'agir et de continuer à appuyer les efforts du secteur manufacturier.

Il faut mettre le cap sur demain.

Ce plan d'action constitue un appui supplémentaire du gouvernement du Québec pour aider l'ensemble des entreprises manufacturières.

En choisissant d'intervenir sur le front de la productivité et de l'investissement, ce plan d'action vise plus loin que l'effet à court terme. Les nouvelles mesures qu'il propose, en se conjuguant aux initiatives déjà prises renforceront l'appui gouvernemental à une stratégie de développement du secteur manufacturier fondée sur la productivité,

l'innovation, la compétence de la main-d'œuvre et le développement durable. L'investissement dans les machines et l'équipement est d'une importance fondamentale, mais le développement de nouvelles façons de faire et de nouvelles idées permettra au secteur manufacturier québécois de se démarquer et de s'imposer sur les marchés.

Nous avons les ressources. Nous avons des entreprises dynamiques et une main-d'œuvre compétente. Il s'agit d'investir davantage dans ces atouts, renforçant ainsi la capacité du secteur manufacturier de produire, de vendre, de créer de l'emploi et de la richesse. Renforcer notre secteur manufacturier, c'est renforcer toutes les régions du Québec.





M. Raymond Bachand
Ministre du Développement économique,
de l'Innovation et de l'Exportation, ministre du Tourisme
et ministre responsable de la région de Montréal

Agir maintenant. Agir ensemble.

Au cours des dernières années, le gouvernement du Québec a posé des gestes importants pour aider les entreprises manufacturières à s'adapter à leur nouvel environnement d'affaires. L'élimination de la taxe sur le capital d'ici à 2011, la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation, la Stratégie pour le développement de toutes les régions ainsi que les stratégies sectorielles en faveur de l'industrie forestière, de l'aérospatiale, de la mode et du vêtement sont autant d'engagements récents en faveur de l'ensemble du secteur manufacturier québécois.

À présent, le gouvernement renforce son appui à ce secteur par la mise en place d'un plan d'action. Ce nouvel appui vise deux objectifs, imposés par la conjoncture récente, et par les défis à plus long terme de l'industrie manufacturière québécoise.

Ce plan d'action est aussi un plan de mobilisation. Il repose sur le leadership, les idées et l'engagement de ceux et celles qui ont bâti et font vivre nos entreprises manufacturières, contribuant ainsi à notre prospérité collective.

Le premier objectif est marqué par l'urgence. Il faut aider immédiatement les entreprises manufacturières québécoises à traverser avec succès la conjoncture difficile créée par la hausse rapide du dollar canadien. Le plan d'action prévoit donc une série de mesures qui permettront dès maintenant aux entreprises de réaliser les investissements nécessaires pour accroître leur productivité, mener à terme leurs projets économiques et maintenir leur main-d'œuvre au travail. Un autre groupe de mesures les aidera à maintenir et à stimuler la vente de leurs produits sur les marchés extérieurs.

L'objectif complémentaire, dans une perspective à plus long terme, est de poursuivre et intensifier l'appui gouvernemental aux stratégies de développement des entreprises manufacturières. Plusieurs d'entre elles ont commencé à s'adapter au nouveau contexte économique mondial et à faire face à la concurrence très vive que leur livrent les économies émergentes. Il s'agit d'encourager et de favoriser l'investissement, en ciblant celui qui porte davantage sur des facteurs structurels comme l'intégration de la recherche et de l'innovation, la compétence de la main-d'œuvre et les nouveaux impératifs du développement durable.

Ce plan répond à l'urgence d'agir, mais l'action qu'il propose ne peut pas être du seul ressort du gouvernement. C'est donc aussi un plan de mobilisation. Ce sont tous les partenaires – entrepreneurs, travailleurs, gouvernement fédéral – qui doivent s'engager et resserrer les rangs pour trouver des solutions qui permettront de faire de notre secteur manufacturier un secteur gagnant à l'échelle de l'Amérique et à l'échelle du monde.

Najud So.ka d



Mme Monique Jérôme-Forget
Ministre des Finances, ministre des Services gouvernementaux,
ministre responsable de l'Administration gouvernementale
et présidente du Conseil du trésor

Un environnement fiscal plus favorable pour les entreprises manufacturières

Le secteur manufacturier fait face à des défis de taille, notamment, en raison de l'appréciation du dollar canadien par rapport à la devise américaine et de la concurrence grandissante des pays en émergence. Nous devons tout mettre en œuvre pour soutenir ce secteur important pour l'économie du Québec et qui emploie directement plus de 580 000 travailleurs. Pour relever ces défis, le gouvernement privilégie l'augmentation de l'investissement privé et de la productivité des entreprises.

C'est ainsi que le Plan d'action en faveur du secteur manufacturier met en place des mesures fiscales qui aideront immédiatement les entreprises manufacturières à s'adapter à la nouvelle conjoncture. En particulier, ces nouvelles mesures les aideront à combler leur retard de productivité par rapport à leurs concurrentes.

Depuis 2003, nous avons réduit le fardeau fiscal et introduit un ensemble de mesures pour accroître l'investissement privé et l'incitation au travail. Ce plan d'action donne un coup de pouce additionnel au secteur manufacturier.

- Premièrement, pour améliorer les liquidités des entreprises manufacturières, les versements des acomptes provisionnels seront suspendus pour un an.
- Deuxièmement, pour encourager les entreprises à investir, le crédit de taxe sur le capital des entreprises du secteur manufacturier sera augmenté de 10 % à 15 % du coût de leurs investissements.

- Troisièmement, pour appuyer la formation de la main-d'œuvre, un nouveau crédit d'impôt remboursable de 30 % pour la formation sera offert aux entreprises manufacturières.
- Enfin, tel qu'annoncé le 9 novembre dernier, les lois constitutives de Capital régional et coopératif Desjardins et du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec seront modifiées pour augmenter leurs investissements dans les entreprises québécoises, en particulier pour le secteur manufacturier et les régions ressources.

Ces nouvelles mesures s'ajoutent aux actions déjà annoncées par le gouvernement. Globalement, c'est près de 4 milliards de dollars sur sept ans que nous avons dégagé en faveur des entreprises manufacturières. Entre autres, nous avons annoncé l'élimination progressive de la taxe sur le capital d'ici le 1^{er} janvier 2011 ainsi que la mise en place du crédit de taxe sur le capital. Ces mesures contribuent à réduire considérablement le poids de la fiscalité pour les entreprises québécoises.

En allant plus loin, nous aidons les entreprises manufacturières à traverser la conjoncture difficile qui sévit, mais nous les soutenons également afin qu'elles puissent accroître de façon durable leur compétitivité en stimulant leurs investissements.



La nécessité d'intensifier notre action

Le secteur manufacturier est névralgique pour l'économie du Québec. Déjà en pleine transformation, il est secoué par l'évolution rapide de la conjoncture. Il bénéficie d'appuis et de leviers opérationnels qu'il est essentiel de renforcer. Il ne suffit pas d'attendre que les difficultés soient passées, il faut les attaquer de front pour en sortir plus forts.

→ Un poids lourd dans l'économie du Québec

Le secteur manufacturier occupe une position de premier plan dans l'économie québécoise.

- ▶ Il est responsable de plus de 19 % de l'activité économique du Québec.
- ▶ Il emploie directement plus de 580 000 personnes, soit près d'un travailleur sur six, alors que cette proportion est de un sur huit en Ontario et de un sur dix aux États-Unis.
- ▶ Il exerce un effet d'entraînement considérable sur les autres secteurs d'activité : les entreprises manufacturières sont des clients importants des secteurs des ressources, de l'énergie et des services, où elles génèrent d'autres emplois et d'autres richesses.
- ▶ Il investit plus que tout autre secteur dans la R-D ainsi que dans les nouvelles technologies.
- ▶ Enfin, la très grande majorité des exportations de biens du Québec lui sont attribuables : les entreprises manufacturières québécoises vendent leurs produits partout dans le monde.

- La part du secteur manufacturier dans le PIB québécois y est plus élevée que celle qu'il occupe au Canada ou aux États Unis. Cette part est neuf fois plus grande que celle du secteur primaire.

- Le secteur manufacturier représente 23 % des établissements de grande taille (200 employés et plus) du Québec

- * Pour chaque dollar de production, le secteur manufacturier consomme 0,66 \$ de biens et services. Ce montant est de 0,43 \$ pour le secteur des services.

- On estime que plus de 650 000 emplois sont liés indirectement au secteur manufacturier.

- En 2004, les entreprises manufacturières sont responsables de près de 55 % des dépenses de R-D industrielle effectuées au Québec.

- En 2006, plus de 91 % des exportations internationales de marchandises du Québec étaient réalisées par le secteur manufacturier. Au Canada, ce taux est de moins de 72 %.



Un environnement d'affaires en mutation, dans lequel il faut se tailler rapidement une place

Au cours des cinq dernières années, soit entre janvier 2002 et octobre 2007, le dollar canadien s'est apprécié de 64 % par rapport à la devise américaine. Les bonds spectaculaires de la valeur du dollar et du prix du pétrole ne sont que les derniers soubresauts d'un marché mondial en mutation. Déjà depuis quelques années, le secteur manufacturier doit composer avec un contexte économique en pleine transformation.

- Les échanges se font davantage maintenant à l'échelle mondiale, que ce soit pour s'approvisionner ou pour vendre ses produits.
- La production est dispersée dans plusieurs pays, quand ce n'est pas sur plusieurs continents.
- De nouvelles puissances économiques ont fait leur apparition sur les marchés; le faible coût de leur main-d'œuvre leur donne des avantages qui en font des concurrents redoutables.

Pour tous ces motifs, le secteur manufacturier est aux prises avec des pertes d'emplois importantes, une relative stagnation de la production, des exportations au ralenti et des problèmes de liquidité qui compromettent le développement du secteur.

Le secteur manufacturier québécois a déjà entrepris son adaptation à cette nouvelle réalité commerciale. Une adaptation exigeante, comme elle l'est pour l'ensemble des secteurs manufacturiers d'Amérique du Nord et des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Une adaptation qui pose des défis importants.

Des hauts et des bas...

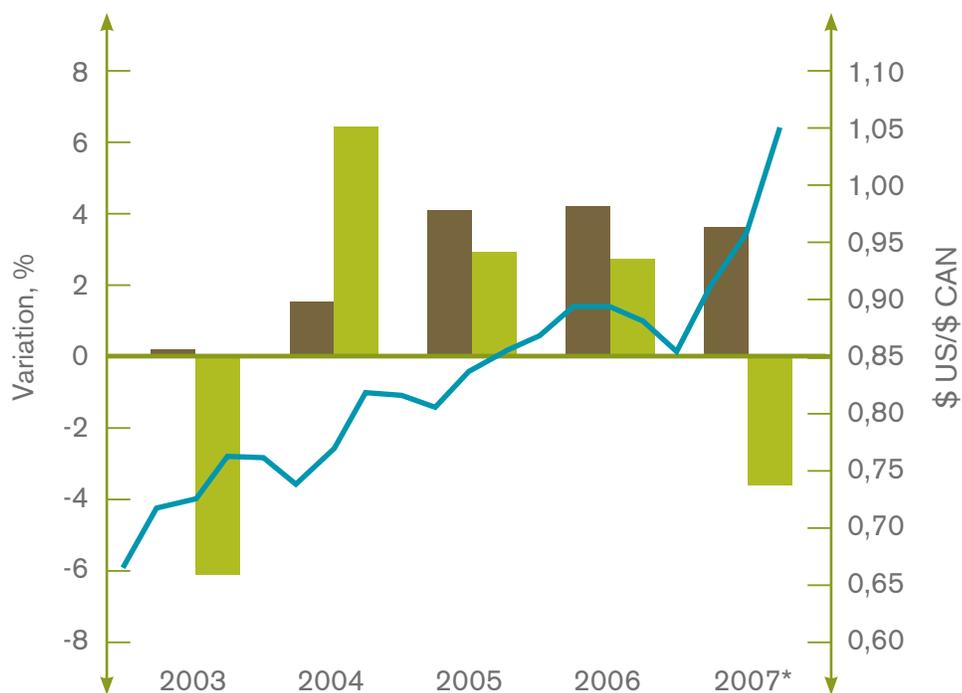
- Après avoir atteint un sommet en 2000, le PIB du secteur manufacturier québécois tarde à se redresser. En 2006, le niveau d'activité se situe encore à 94 % de ce sommet.
- Entre 2002 et 2006, l'emploi dans le secteur manufacturier a reculé de 67 800 postes au Québec. Les pertes d'emplois se sont concentrées dans deux industries : les vêtements et le cuir ainsi que les produits du bois.
- Toutefois, des sous-secteurs se démarquent. Le secteur pharmaceutique regroupe les dix plus grandes multinationales fabricantes de produits brevetés. Le dynamisme de l'aéronautique permet à Montréal de figurer parmi les plus grands centres aérospatiaux du monde avec Seattle et Toulouse.
- En 2006, les exportations internationales de marchandises du secteur manufacturier ont été à la hausse pour une troisième année consécutive.



Un secteur fortement touché par la hausse du dollar...

- La hausse de la valeur du dollar canadien par rapport à la devise américaine a eu pour effet de ralentir la croissance des exportations internationales du secteur manufacturier québécois. Cet effet s'est accentué en 2007 puisque les exportations du secteur manufacturier du Québec diminuent pour la première fois depuis 2004.
- Par contre, au cours de la même période, la croissance des livraisons manufacturières se poursuit. Dans le contexte actuel, cette hausse témoigne de la résilience des entreprises manufacturières.

**Taux de change du dollar canadien en dollar américain
Livraisons et exportations, secteur manufacturier du Québec, 2003-2007**



— Taux de change du dollar canadien en dollar américain

■ Livraisons (échelle de gauche)

■ Exportations internationales (échelle de gauche)

* Livraisons et exportations internationales, neuf premiers mois.
Taux de change, 20 premiers jours de novembre.
Source : Statistique Canada.

Un appui gouvernemental indispensable, qui doit se poursuivre et s'affermir

Même si ce sont les entreprises manufacturières qui doivent prendre l'initiative d'investir, d'améliorer leur productivité et de conquérir de nouveaux marchés, le gouvernement doit mettre tout en œuvre pour leur fournir un environnement d'affaires plus compétitif.

Le gouvernement québécois s'est donné une vision globale et renouvelée du développement économique de toutes les régions du Québec. Il a posé de nombreux gestes ayant une incidence importante sur le secteur manufacturier, dont la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation, l'élimination de la taxe sur le capital et la mise en œuvre de stratégies sectorielles en faveur de l'industrie forestière, de l'aérospatiale, de la mode et du vêtement. L'ensemble de ces actions totalise près de 4 milliards de dollars (de 2005-2006 à 2011-2012).

Pour la seule année 2006-2007, les entreprises manufacturières se sont partagé 65 % du soutien budgétaire accordé à l'ensemble des entreprises et 31 % de toutes les mesures d'aide fiscales accordées aux entreprises par le gouvernement. En somme, un soutien de près de 900 millions de dollars.

Le plan d'action en faveur du secteur manufacturier vient compléter l'action du gouvernement.

Tout au long de ce plan d'action, on rappellera d'ailleurs les outils qui sont déjà à la disposition des entreprises pour les aider à relever les défis de la modernisation et de la productivité. Ces outils sont évidemment maintenus, et plusieurs d'entre eux sont ajustés et renforcés.

Un plan d'ensemble pour la prospérité et le développement

- Le gouvernement a doté le Québec d'une stratégie globale de développement économique.
- Il a encouragé les acteurs économiques de chaque région à regrouper leurs forces autour de grappes industrielles ou dans des créneaux d'excellence.
- Il a appuyé les efforts de divers secteurs économiques pour se donner des stratégies spécifiques de croissance : recherche et innovation, aéronautique, mode et vêtement, etc.
- La fiscalité des entreprises a été recentrée et rendue plus compétitive.
- Le fardeau réglementaire et administratif des entreprises a été considérablement allégé.
- Des appuis financiers importants sont venus soutenir les investissements privés, la recherche et l'innovation.
- Les secteurs de la forêt, de l'aluminium, de l'énergie hydroélectrique ou éolienne, des infrastructures routières, notamment, ont été l'objet d'investissements massifs.
- Le développement durable a fait l'objet d'une loi et a donné lieu à une variété de mesures.

Actions du gouvernement pour le secteur manufacturier

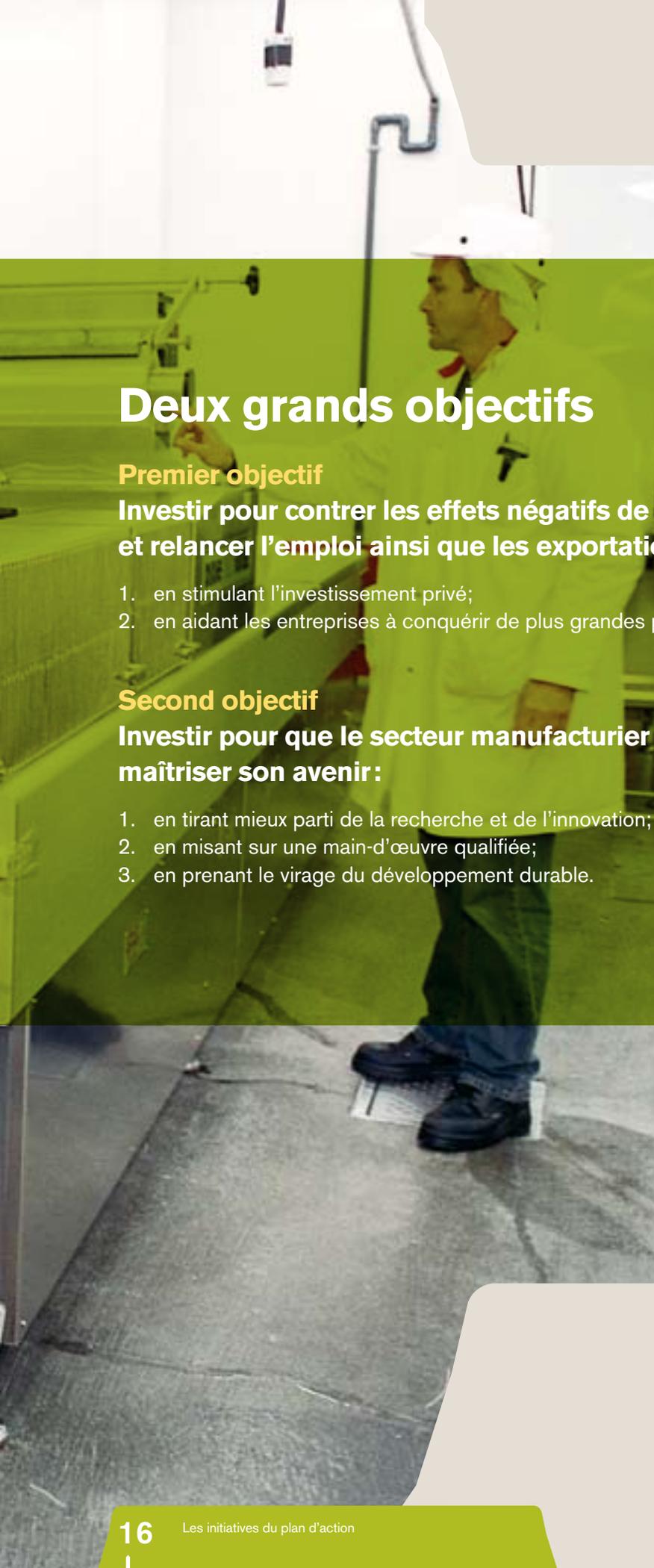
(En millions de dollars, de 2005-2006 à 2011-2012)

Réforme de la fiscalité des entreprises – secteur manufacturier	1 750
Plan de soutien au secteur forestier	1 375
Stratégie pour le développement de toutes les régions	264
Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation	200
Stratégie québécoise de l'aéronautique	160
Stratégie pour l'industrie québécoise de la mode et du vêtement	82
Crédit d'impôt pour stage en milieu de travail	153
Total	3 984

¹ Partie attribuable au secteur manufacturier, incluant celle liée à l'abolition de la taxe sur le capital.

A photograph of a woman with short dark hair, smiling warmly. She is wearing a light-colored, ribbed V-neck top. She is holding two stacked cardboard boxes. The background is a blurred industrial or warehouse environment with overhead fluorescent lights and a red structure. A semi-transparent green overlay covers the top left portion of the image, containing text.

→ **Les initiatives
du plan d'action**

A photograph of a male worker in a white protective suit and hard hat, standing in a factory or industrial setting. He is looking towards the left. The background shows industrial equipment and pipes. The image is partially covered by a large green graphic element on the right side.

Deux grands objectifs

Premier objectif

Investir pour contrer les effets négatifs de la hausse du dollar et relancer l'emploi ainsi que les exportations :

1. en stimulant l'investissement privé;
2. en aidant les entreprises à conquérir de plus grandes parts de marché.

Second objectif

Investir pour que le secteur manufacturier puisse maîtriser son avenir :

1. en tirant mieux parti de la recherche et de l'innovation;
2. en misant sur une main-d'œuvre qualifiée;
3. en prenant le virage du développement durable.

Une action décisive et immédiate, inscrite dans une perspective à long terme

Le secteur manufacturier doit relever des défis de deux ordres.

Premièrement, certains, d'ordre structurel, sont liés à des facteurs bien connus comme la mondialisation des échanges et l'entrée en scène de nouveaux acteurs économiques. Les moyens d'y faire face sont aussi bien cernés : la modernisation des moyens de production et les meilleures pratiques d'affaires – la production allégée (*lean manufacturing*) par exemple – pour améliorer la productivité, l'intensification de la recherche et de l'innovation pour offrir de nouveaux produits, le regroupement des forces dans des créneaux précis, une main-d'œuvre formée aux savoirs et aux techniques de pointe. De nombreuses entreprises québécoises sont déjà engagées dans ces stratégies de modernisation, mieux adaptées au nouveau contexte mondial.

Deuxièmement, des facteurs comme la hausse du dollar et du prix du pétrole ont compliqué cette transformation. L'impact financier de ces facteurs conjoncturels a nui aux projets d'investissement des entreprises, ralentissant leur stratégie de modernisation ou de développement. Il a également augmenté leurs coûts de production, réduisant d'autant leur capacité de vendre leurs produits à l'étranger.

Un solide appui financier

- Le gouvernement injecte plus de **440 millions de dollars**, qu'il mettra directement à la disposition du secteur manufacturier québécois au cours des quatre prochaines années.
- Cette somme se greffe à de nouvelles mesures fiscales qui totaliseront **178 millions de dollars**.
- Au surplus, le gouvernement contribuera, à hauteur de **25 millions de dollars**, à un fonds de capital de risque réservé aux technologies propres.
- Pour stimuler à court terme les investissements, s'ajoutent des gains de 500 millions de dollars de liquidités pour l'année 2008.

L'ensemble de ces initiatives renforceront le dynamisme et la compétitivité du secteur manufacturier québécois et vont ainsi contribuer à assurer la prospérité de toutes les régions du Québec.

Premier objectif

**Investir pour contrer
les effets négatifs
de la hausse du dollar
et relancer l'emploi
ainsi que les
exportations**



Pousser plus avant l'offensive

Riposter à la hausse du dollar par une productivité accrue

La brusque envolée du huard a réduit considérablement la marge de manœuvre financière des entreprises manufacturières québécoises. Simultanément, les entreprises ont été touchées par la hausse du prix du pétrole, qui peut représenter jusqu'à 20 % du coût de fabrication de certains produits.

Ces deux facteurs, auxquels il faut ajouter l'arrivée de nouveaux concurrents sur nos marchés, ont produit un ralentissement de l'activité économique du secteur manufacturier du Québec. Malgré les progrès réalisés, la productivité du secteur est encore inférieure à la productivité de nos voisins immédiats. Cette situation doit être corrigée.

Le gouvernement du Québec investira donc pour contrer les effets négatifs de la hausse du dollar et relancer l'emploi ainsi que les exportations :

1. en stimulant l'investissement privé;
2. en aidant les entreprises à conquérir de plus grandes parts de marché.

Les entreprises manufacturières du Québec doivent s'attaquer en priorité à la productivité. Et c'est en accroissant leurs investissements, particulièrement en machines et équipement, qu'elles pourront le faire avec succès. Toutefois, plusieurs entreprises éprouvent des problèmes de liquidité, ce qui nuit à leurs efforts d'investissement. L'appréciation du dollar canadien n'entraîne pas que des effets négatifs : elle peut se révéler une occasion privilégiée de diminuer le coût des machines et de l'équipement achetés à l'étranger. Il faut donc savoir en profiter.

L'investissement est la clé de la productivité et de la capacité concurrentielle des entreprises manufacturières. Si l'on veut relancer l'emploi et les exportations, c'est par là qu'il faut commencer.

L'adoption de meilleures pratiques d'affaires est également un gage de réussite pour les entreprises. Les études récentes démontrent clairement que ces pratiques ont des répercussions positives tant sur les entreprises (hausse de la productivité et des profits)¹ que sur les travailleurs (augmentation de leur autonomie et de leur satisfaction). L'intégration de ces pratiques au sein des entreprises est bien engagée, mais plusieurs entreprises tardent à agir en ce sens. Il y a pourtant là un enjeu stratégique en matière de productivité.

L'investissement ne peut pas se limiter aux équipements. Il doit toucher l'ensemble de l'organisation.

Relancer les exportations

Sur le plan des exportations internationales, le secteur manufacturier du Québec connaît un essoufflement malgré des gains sur le marché européen. La forte appréciation du dollar canadien par rapport à la devise américaine a fait diminuer les exportations vers le marché états-unien, principal acheteur des entreprises manufacturières québécoises. Celles-ci doivent donc redoubler d'efforts pour s'imposer davantage sur les marchés extérieurs.

Cette expansion ne serait pas possible sans une mise en marché plus dynamique de la part des entreprises. Le gouvernement, à cet effet, renforcera son appui aux entreprises, afin qu'elles effectuent des ventes à l'étranger et que leurs efforts s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie globale, appuyée notamment par les études de marché requises.

Le gouvernement du Québec entend donc contribuer à contrer les effets négatifs de la hausse du dollar et à relancer l'emploi dans le secteur manufacturier :

- 1. en stimulant l'investissement privé;**
- 2. en aidant les entreprises à conquérir de plus grandes parts de marché.**

1. Conseil de la science et de la technologie (octobre 2006) Avis – Pour une gestion stratégique de l'innovation dans le secteur manufacturier.

1. Stimuler l'investissement privé

Soutenir les projets d'investissement et en susciter de nouveaux

Le gouvernement renforcera son appui aux investissements privés pour aider les entreprises manufacturières à améliorer leur productivité, à mener à terme les projets dans lesquels elles sont déjà engagées et à lancer de nouveaux projets. Cet appui permettra :

- d'augmenter les **liquidités** des entreprises à court terme;
- de réduire le **coût des projets** d'investissement;
- d'apporter un **financement accru** à la réalisation de ces projets.

Le gouvernement mobilisera également les réseaux de soutien et les leaders de l'industrie pour pousser plus avant l'offensive du côté des investissements.

500 millions de dollars pour améliorer les liquidités des entreprises manufacturières²

Pour améliorer les liquidités des entreprises manufacturières et les inciter à investir dans leur développement, les versements des acomptes provisionnels à l'impôt sur le revenu et à la taxe sur le capital des entreprises manufacturières seront suspendus pour un an.

Ainsi, pour 2008, les entreprises manufacturières pourront verser leur impôt ainsi que leur taxe sur le capital qu'une seule fois, à la fin de leur année financière, plutôt que mensuellement ou trimestriellement.

La mesure visera l'ensemble des entreprises manufacturières, à l'exclusion des entreprises de grandes tailles, soit les entreprises ayant plus de 75 millions de dollars de capital versé sur une base consolidée, ces dernières étant généralement dotées de marges de manœuvre financières plus importantes. Toutefois, compte tenu du contexte particulier du secteur de l'industrie forestière, toutes les entreprises manufacturières de ce secteur seront admissibles à la mesure, peu importe leur taille.

Résultats attendus :

- 8 000 entreprises manufacturières pourront bénéficier de la suspension des versements des acomptes provisionnels.
- Elles disposeront de 500 millions de dollars additionnels, ce qui représente plus de 40 millions de dollars par mois.
- En moyenne, les sociétés imposables qui versent des acomptes provisionnels sur une base mensuelle pourraient profiter de 300 000 \$ de plus en liquidités au cours de la prochaine année.

2. Cette mesure est présentée en détail dans le Bulletin d'information 2007-9.

Stimuler les investissements pour accroître la productivité³

Pour encourager les entreprises manufacturières à investir et à accroître leur productivité, le gouvernement augmente de 10 % à 15 % le taux du crédit de taxe sur le capital applicable au secteur manufacturier.

Le gouvernement s'assure ainsi que les entreprises qui investissent puissent devancer l'élimination de la taxe sur le capital.

Résultats attendus :

- Près de 5 000 entreprises manufacturières profiteront de cette mesure.

Illustration des impacts du crédit de taxe sur le capital de 15 % Investissements récurrents de 375 000 \$ (En milliers de dollars)

Actifs initiaux (bâtiments et équipements)	15 000				
Investissements admissibles (matériel de fabrication et de transformation)	375	375	375		
Crédit de taxe sur le capital (15 % sur les investissements admissibles)	56	56	56	–	
	2008	2009	2010	2011	Total
Capital taxable (capital versé)	15 375	15 750	16 125	16 125	
Taux de la taxe sur le capital	0,36 %	0,25 %	0,12 %	0,00 %	
Taxe sur le capital à payer avant crédit	55	38	19	–	112
Crédit de taxe sur le capital	-55	-38	-19	–	-112
Taxe sur le capital à payer	–	–	–	–	–
Réduction de la taxe sur le capital (%)	100 %	100 %	100 %	–	100 %

Un accroissement du financement des entreprises manufacturières par l'augmentation de la capacité d'intervention des fonds fiscalisés⁴

Afin d'aider les entreprises à poursuivre leur croissance, le gouvernement a annoncé, le 9 novembre 2007, qu'il modifiera les lois constitutives de Capital régional et coopératif Desjardins (CRCD) et du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FSTQ) afin d'augmenter leurs émissions d'actions et, de ce fait, leurs investissements dans les entreprises québécoises.

Une participation accrue de ces deux fonds fiscalisés au développement du secteur manufacturier permettra aux entreprises, déjà partenaires des fonds, de poursuivre leur croissance jusqu'à la réalisation de leur plein potentiel. Aussi, de nouvelles entreprises pourront combler leurs besoins de financement pour accroître leur productivité et développer de nouveaux marchés.

Résultats attendus :

- Des investissements additionnels de 100 millions de dollars par année, principalement dans les entreprises manufacturières et dans les régions ressources.

3. Cette mesure est présentée en détail dans le Bulletin d'information 2007-9.

4. Cette mesure a été présentée en détail dans le Bulletin d'information 2007-8

Une aide supplémentaire pour les régions les plus touchées

Un montant additionnel de 44 millions de dollars complétera le budget dont dispose le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation pour soutenir les projets d'investissement des entreprises qui sont structurants et qui contribuent au développement du tissu industriel.

De ce montant, 15 millions de dollars viendront soutenir les projets manufacturiers des régions les plus touchées par les pertes d'emplois, notamment la région métropolitaine de Montréal, où se sont concentrés les deux tiers des pertes d'emplois manufacturiers entre 2002 et 2006.

Au total, 316 millions de dollars seront investis par l'intermédiaire du Programme d'appui stratégique aux investissements (PASI) et du Programme de soutien aux projet économiques (PSPE).

Résultats attendus :

- Près de 360 projets manufacturiers soutenus.
- Des investissements de 3,2 milliards de dollars générés.
- Plus de 14 000 emplois maintenus ou créés.



Fabricant de poêles international inc. (Capitale-Nationale)

Fabricant de poêles international inc. est une entreprise spécialisée dans la conception et la fabrication d'appareils de chauffage résidentiels de types poêle et foyer.

Elle commercialise ses produits principalement en territoire nord-américain. L'équipe de direction est très active au chapitre des pratiques innovantes : développement de nouveaux produits, automatisation d'une ligne de peinture, installation de robots de soudage et protection des inventions par la propriété intellectuelle. L'ensemble de ces initiatives a permis de doubler le chiffre d'affaires et le nombre d'employés de l'entreprise. Les marchés se sont diversifiés, avec plus de 75 % des ventes hors du Québec, dont 30 % aux États-Unis et 5 % hors de l'Amérique du Nord. L'entreprise Fabricant de poêles international a relevé le défi.

MF2 (Mauricie)

MF2 est une entreprise spécialisée dans l'usinage à commande numérique, avec une expertise dans le secteur de la pneumatique. En 2007, afin de développer de nouveaux créneaux dans des secteurs qui exigent des pièces d'une très grande précision, MF2 s'est donné comme défi de moderniser au maximum ses installations en faisant l'acquisition de nouveaux équipements d'usinage performants, capables de produire des pièces travaillées sur cinq angles de coupe différents. Ces acquisitions ont permis d'augmenter la capacité de production de l'entreprise et d'en réduire les coûts directs de production. Avec des investissements de près de 2 M\$, MF2 a relevé le défi.



Un accès privilégié à des équipes d'experts en productivité

Les entreprises à fort potentiel de croissance de toutes les régions du Québec auront accès aux services-conseils d'équipes multidisciplinaires d'experts de haut niveau qui les aideront à réaliser un diagnostic de leur productivité et à préparer un plan d'action qui permettra d'accroître celle-ci.

Une somme de 51 millions de dollars sera consacrée sur cinq ans, dont 44 millions de dollars au cours des quatre prochaines années, à mettre en oeuvre et à soutenir les activités de ces équipes.

Les mandats seront attribués à la suite d'appels de propositions à des équipes dont les experts viennent notamment des universités, de consultants privés et de centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT).

Résultats attendus :

- 240 entreprises conseillées par an : 1 200 entreprises en cinq ans.
- Des nouveaux investissements de 243 millions de dollars.
- 11 000 emplois créés.

Un nouveau réseau d'investisseurs et de mentors

Pour accroître l'investissement privé dans les nouvelles entreprises, le gouvernement injectera 750 000 dollars, dont près de 300 000 dès 2007-2008, dans la mise en oeuvre et le développement du réseau Anges Québec, un réseau d'investisseurs et de mentors qui offrira un soutien financier complémentaire, en amont du capital de risque.

L'entrepreneur profitera également de l'accompagnement personnalisé d'un mentor, qui l'aidera à combler un manque d'expertise en gestion souvent constaté dans les nouvelles entreprises innovantes.

L'entreprise, particulièrement celle qui innove, doit faire face à deux problèmes majeurs à l'étape du prédémarrage et du démarrage : obtenir du financement et s'entourer de conseillers ayant une solide expérience du monde des affaires. Le réseau Anges Québec l'aidera à résoudre ces problèmes avec succès.

Résultats attendus :

- 500 anges investisseurs recrutés.
- 120 entreprises soutenues.
- 50 millions de dollars d'investissements générés.
- 800 emplois à haute valeur ajoutée créés.

Des réseaux manufacturiers qui s'appuient sur les leaders de l'industrie

Les dirigeants d'entreprises bénéficieront de nouvelles activités de formation et de réseautage organisées par le Groupement québécois des chefs d'entreprises, avec l'appui financier du MDEIE et de certaines institutions financières. Les dirigeants d'entreprises auront accès à des ateliers sur les pratiques liées à la stratégie d'entreprise (réflexion, planification, révision du modèle d'affaires) et à l'accroissement de la compétitivité.

L'organisation des ateliers exigera un investissement global de plus de 800 000 dollars. La contribution du MDEIE sera de l'ordre de 500 000 dollars, dont 100 000 seront engagés dès 2007-2008.

Dynamiser les réseaux de soutien et mobiliser les leaders

Un montant de 3,5 millions de dollars sera également accordé aux associations industrielles ou aux organisations d'appui aux entreprises qui désirent former ou renforcer des réseaux manufacturiers entre grands donneurs d'ordres, fournisseurs et sous-traitants.

Les projets devront porter sur des activités telles que :

- la définition des besoins en sous-traitance des fabricants;
- la recherche et l'évaluation de sous-traitants/fournisseurs;
- la mise en place du réseau;
- l'élaboration et la réalisation d'un plan d'action propre à chaque sous-traitant/fournisseur;
- le suivi des activités du réseau et son accompagnement;
- la création de réseaux électroniques de collaboration pour la production.

Ces réseaux permettront aux grands donneurs d'ordres de compter sur des fournisseurs et des sous-traitants de qualité.

Résultats attendus :

- Plus de 1 500 entrepreneurs ayant participé à une cinquantaine d'ateliers.
- Une quarantaine de rencontres entre des dirigeants de PME et des institutions financières favoriseront la mise en place de réseaux de partage.

Résultats attendus :

- Des emplois protégés chez les sous-traitants et les fournisseurs clés, grâce aux mandats que ces derniers auront pu obtenir auprès de nouveaux donneurs d'ordres.
- Des entreprises québécoises qualifiées auprès de donneurs d'ordres et de chaînes de valeur de portée mondiale.
- Des fournisseurs et des sous-traitants québécois en mesure de participer aux enchères électroniques des grands donneurs d'ordres.



Des filiales mieux appuyées pour obtenir des mandats mondiaux

Les dirigeants des filiales québécoises d'entreprises étrangères recevront un appui accru pour faire valoir leurs projets d'investissement auprès du siège social de leur entreprise et obtenir des nouveaux mandats mondiaux souvent convoités par des filiales sœurs.

Chacun de ces dirigeants sera rencontré par un conseiller du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) ou de l'un de ses partenaires. Des outils de formation et de concertation favoriseront la promotion ou la défense de projets de réinvestissement auprès des sièges sociaux.

Pour investir, les entreprises peuvent déjà compter sur :

► Un appui financier à l'investissement

Les entreprises manufacturières de toutes les régions ont à leur disposition plusieurs outils qui les aident à financer leurs investissements, peu importe leur chiffre d'affaires. Le Programme d'appui stratégique aux investissements (PASI) et le Programme de soutien aux projets économiques (PSPE) sont deux exemples de ces outils.

► Un environnement fiscal plus compétitif et un fardeau réduit

L'investissement réalisé par la majorité des PME manufacturières n'est plus taxé depuis 2005, en raison de l'exemption de 1 million de dollars qui leur est applicable dans le calcul de la taxe sur le capital. Par ailleurs, l'élimination de la taxe sur le capital sera effective pour l'ensemble des entreprises à compter du 1^{er} janvier 2011.

► Un allègement réglementaire et administratif important

Le plan d'action *Simplifier la vie des entreprises* (2004) a allégé sensiblement le fardeau des entreprises. Sur 34 mesures, 33 sont réalisées ou en voie de l'être. L'essentiel des 225 recommandations des groupes-conseils sur l'allègement réglementaire a été mis en œuvre.

► Un accès plus facile au capital de risque

Les entreprises manufacturières, notamment en région, ont accès au capital de risque dont elles ont besoin pour innover et croître. Plus de un milliard de dollars en capital d'investissement privé-public est à leur disposition à travers une quarantaine de FIER-régions, de Fonds-Soutien et de FIER-Partenaires.

Résultats attendus :

- Rencontre des dirigeants de près de 1 000 filiales.
- Plus de 100 projets soutenus.

Depuis 2003, près de 300 entreprises manufacturières ont bénéficié de ces programmes pour un total de plus de 300 millions de dollars. Cette somme les a aidées à investir environ 3,8 milliards de dollars et à créer ou à consolider près de 13 000 emplois.

La réforme de la fiscalité des sociétés permettra, notamment grâce à l'élimination de la taxe sur le capital, de réduire le fardeau fiscal des entreprises manufacturières de plus de 1,6 milliard de dollars d'ici à 2011.

Le coût des formalités administratives imposées aux entreprises sera réduit de 20 % d'ici à 2010 : une économie annuelle récurrente de plus de 300 millions de dollars.

De 2003 à 2006, le capital de risque investi a augmenté globalement de 12 %. Le secteur manufacturier a reçu un peu plus de 50 % des fonds investis.

2. Aider les entreprises à conquérir de plus grandes parts de marché

Le gouvernement intensifie ses efforts pour fournir aux entreprises manufacturières des leviers qui les aideront à occuper une position plus solide sur les marchés mondiaux. Il s'agit d'abord de commercialiser plus rapidement les nouveaux produits. Il faut ensuite consolider la présence des entreprises sur les marchés traditionnels de l'ALENA et de certains pays européens. Il faut aussi les inciter à tirer parti des perspectives d'affaires qui s'ouvrent sur d'autres marchés, particulièrement ceux des pays émergents.

Le gouvernement s'assurera par ailleurs que le secteur manufacturier tire un meilleur parti des marchés publics québécois. Les achats et les travaux financés par l'État québécois sont estimés à 33 milliards de dollars en 2006. Amélioration des réseaux de transport, renforcement des infrastructures hospitalières ou scolaires, informatisation du secteur de la santé : voilà autant d'occasions d'affaires intéressantes pour les entreprises manufacturières québécoises.

Les Produits Gilbert inc. (Saguenay–Lac-Saint-Jean)

L'entreprise Les Produits Gilbert inc., fondée en 1986, se spécialise dans le domaine des équipements forestiers et est un leader en matière d'innovation, de conception et de fabrication de produits de hautes technologies destinés au milieu forestier. Trois vagues successives d'innovations et la qualité de ses équipements ont permis à l'entreprise de s'imposer sur le marché nord-américain, ainsi qu'en Suède et en Allemagne, en faisant affaire avec des distributeurs majeurs d'équipements. Près de 70 % de son chiffre d'affaires provient des ventes à l'extérieur du Canada.

Le dynamisme et l'esprit d'innovation des dirigeants ont contribué à la croissance de l'entreprise, qui a emménagé dans une nouvelle usine en 2007, où elle emploie 128 personnes, dont 14 qui travaillent en R-D. La compagnie Les Produits Gilbert a relevé le défi.

Demtec (Centre-du-Québec) et Maison alouette (Estrie)

Ayant été sensibilisées aux occasions d'affaires dans le créneau des maisons abordables, dans le cadre d'une initiative du gouvernement du Royaume-Uni visant notamment à encourager les entreprises britanniques à modifier leurs processus de construction et à avoir recours aux charpentes de bois, deux entreprises québécoises ont investi ce marché. Maison Alouette, un fabricant de maisons préfabriquées,

de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, en Estrie, a concrétisé des ventes de plus de 400 unités de logement. Le fabricant de maisons usinées Demtec, de Princeville, qui exporte 45 % de sa production à l'étranger, a, pour sa part, réalisé des ventes dans la région de Birmingham et accru sa présence sur place pour développer davantage ce marché. Ces deux entreprises ont relevé le défi.

Des moyens pour commercialiser des produits novateurs

Effectuer plus rapidement une première vente

Deux moyens seront privilégiés par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation pour appuyer les entreprises manufacturières qui veulent commercialiser un produit novateur : la vitrine technologique et la validation technique.

La vitrine technologique. 5,5 millions de dollars seront ajoutés aux 16,5 millions de dollars déjà disponibles pour soutenir la démonstration d'innovations issues d'activités de R-D et pour en faciliter la mise en marché. La vitrine consiste à installer le produit en situation réelle d'utilisation chez un client partenaire afin qu'il puisse être présenté à des clients potentiels.

La validation technique. Des crédits additionnels de 1,5 million de dollars s'ajouteront au 1,5 million de dollars déjà disponibles pour soutenir la validation technique de produits innovants avant qu'ils ne soient lancés en production et commercialisés. Ce moyen, introduit dans la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI), permet de répondre aux exigences légales ou commerciales et d'attester de la performance d'un produit.

Résultats attendus :

- 34 projets supplémentaires de vitrine technologique réalisés, pour un total de 137 projets.
- 60 validations de produits supplémentaires effectuées, pour un total de 120 validations.

Les équipements de forage Versadrill inc.

(Abitibi-Témiscamingue)

Versadrill, fondée en 2000, est une entreprise régionale de nouvelle génération dans une industrie traditionnelle en profonde redéfinition. Au fil des ans, l'entreprise a su se tailler une place sur la scène internationale, grâce à la création de trois modèles de foreuses à diamant de grande qualité. Entreprise innovatrice, Versadrill Canada exporte de par le monde : Maroc, Pérou, Chili, Chine, République dominicaine, Bolivie, Venezuela, États-Unis et Ouest canadien. En 2006-2007, ses exportations internationales se chiffrent à environ 4 millions de dollars, ce qui représente plus de 80 % de sa production et 60 % de son chiffre d'affaires. Pour l'année à venir, l'entreprise vise les marchés du Mexique et du Brésil et prévoit des exportations de l'ordre de 8 à 10 millions de dollars. Elle a relevé le défi.



Créaform inc.

(Chaudière-Appalaches)

L'entreprise, créée en 2002, se spécialise dans les services de numérisation et de modélisation 3D. Les récents succès de l'entreprise reposent sur le développement et la commercialisation d'une caméra numérique portable capable de fournir, en temps réel, une image d'un objet en fichier 3D. Des pratiques adéquates de développement de produits, des partenariats avec des centres de recherche et l'utilisation d'une vitrine technologique ont contribué à la réussite de cet ambitieux projet. Jusqu'à présent, plus de 400 unités de cette caméra, la Handyscan, ont été vendues, sans compter les produits dérivés de la technologie. L'entreprise, qui vend aujourd'hui partout dans le monde et emploie plus de 150 personnes, a relevé le défi.



Des moyens pour investir les marchés et riposter à la concurrence

Le gouvernement consacrera 25 millions de dollars à un appui aux entreprises manufacturières québécoises, principalement les PME, qui veulent entreprendre ou consolider leur développement sur les marchés extérieurs.

Chaque entreprise manufacturière étant différente, la stratégie de chacune pour pénétrer les marchés extérieurs l'est aussi. Ces nouvelles ressources soutiendront donc des activités non seulement diversifiées, mais aussi adaptées aux différents stades de développement de l'entreprise sur les marchés à l'extérieur du Québec. Comme :

- ▶ le recrutement d'un spécialiste en affaires internationales;
- ▶ la réalisation d'une étude de faisabilité;
- ▶ la création d'une coentreprise ou d'une filiale à l'étranger;
- ▶ les démarches entourant l'acquisition d'une entreprise;
- ▶ l'établissement d'un premier point de vente sur les marchés extérieurs, dans des centres d'affaires ou des incubateurs locaux;
- ▶ le renforcement de la fonction marketing;
- ▶ l'intégration de solutions d'affaires électroniques;
- ▶ les missions à l'étranger;
- ▶ le maillage, notamment avec des exportateurs québécois aguerris, afin de mieux tirer profit de leur expérience.

Résultats attendus :

- 500 entreprises dont la présence sur un marché extérieur est consolidée.
- 250 entreprises ayant accès à un nouveau marché d'exportation.
- 30 entreprises ayant un premier point de vente à l'étranger.

Percer les marchés extérieurs, puis s'y implanter

Un accès élargi aux marchés mondiaux

Le gouvernement accentuera son action pour que les entreprises manufacturières aient un meilleur accès aux marchés extérieurs. Dans la foulée de l'entente de mobilité de la main-d'œuvre conclue récemment avec l'Ontario, les négociations se poursuivront pour établir un accord de commerce élargi avec cette province. Le développement des corridors de commerce stimulera le maillage entre les entreprises québécoises et nord-américaines. Les partenariats avec l'Europe et avec d'autres régions du monde seront renforcés.

Maximiser les retombées des achats publics

Marchés publics : plus de retombées pour les entreprises manufacturières

Le gouvernement utilisera toute la marge de manœuvre dont il dispose dans le cadre des accords intergouvernementaux et des lois et règlements en vigueur pour faire profiter les entreprises manufacturières québécoises du maximum de retombées des achats publics du Québec.

Pour ce faire, lorsque les conditions le permettront, il recourra à tous les moyens à sa disposition, notamment les exigences de retombées économiques canadiennes ou les marges préférentielles pour atteindre un pourcentage optimal de retombées économiques.

Phytronix Technologies inc. (Capitale-Nationale)

Phytronix Technologies inc., une jeune entreprise de Québec, conçoit et commercialise des instruments scientifiques de laboratoire. Une vitrine technologique a permis de démontrer l'efficacité de sa nouvelle technologie, le Laser Diode Thermal Desorption (LDTD), qui multiplie de 20 à 100 fois la vitesse d'analyse des composés (médicaments, stéroïdes et antibiotiques). Cette vitrine, réalisée avec trois partenaires, l'Institut de recherches cliniques de Montréal, le Centre de recherche thérapeutique Merck Frosst et le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec, a permis à l'entreprise de signer une entente de distribution avec le leader mondial, Thermo Fisher Scientific Inc. L'entreprise prévoit la construction, d'ici 2010, d'une usine destinée à la fabrication du LDTD, dans la région de la Capitale-Nationale. Phytronix Technologies inc. a relevé le défi.





Odotech inc. (Montréal)

Odotech inc. élabore et commercialise des technologies de mesure des odeurs industrielles. Une vitrine technologique a permis la démonstration de son système automatisé de suivi en continu des nuisances olfactives appelé OdoWatch®. La technologie utilisée, qui agit en temps réel, permet de diagnostiquer, de prévenir et de gérer les odeurs. Ce projet,

réalisé avec la station d'épuration des eaux usées de la ville de Montréal, a permis à l'entreprise de vendre une quinzaine de systèmes au Québec, aux États-Unis et en Europe. Dans les prochains mois, Odotech prévoit l'installation de plus d'une centaine de nouveaux systèmes. Pour répondre à la demande croissante, l'entreprise a triplé sa superficie de production, ouvert un bureau à Lyon, en France, et conclu d'importants partenariats de commercialisation. Odotech a relevé le défi.

Pour s'imposer sur les marchés extérieurs, les entreprises peuvent déjà compter sur :

► Un accès privilégié aux marchés

Le gouvernement du Québec a appuyé divers accords commerciaux internationaux en vue d'éliminer les obstacles au commerce. L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE) et son élargissement au Mexique, cinq ans plus tard (ALENA), en sont deux exemples de cet appui.

Le gouvernement a conclu des ententes ayant permis d'ouvrir les marchés publics canadiens et américains aux entreprises manufacturières québécoises. En 2007, il a également conclu une entente sur le développement du corridor de commerce Ontario – Québec, qui s'ajoute aux corridors Québec – New York (2001) et Québec – Nouvelle-Angleterre (2006). Des négociations sont en cours pour la création du corridor Québec – Maritimes.

► Un appui pour percer les marchés extérieurs

Les entreprises qui veulent accroître leur présence sur les marchés extérieurs peuvent faire appel à toute une gamme d'activités et de services. Ce soutien, taillé sur mesure pour répondre à leurs besoins particuliers, est assuré par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Investissement Québec, la Société générale de financement et les délégations et bureaux du gouvernement québécois dans le monde. Ce réseau a été redéployé récemment. Des ressources ont été ajoutées aux États-Unis, en Europe, au Japon et en Chine. Deux nouveaux bureaux seront ouverts au Brésil et en Inde.

Grâce à l'ALENA, les entreprises québécoises ont maintenant un accès privilégié à un marché de plus de 440 millions de consommateurs.

Depuis 1988, les exportations québécoises de marchandises vers les États-Unis sont passées de 17 à 57 milliards de dollars, une augmentation de 231 %.

Avec un investissement de 15 millions de dollars en trois ans, le gouvernement favorise la participation québécoise à des réseaux et à des projets internationaux de recherche stratégique.

Depuis 2003, près de 1 700 entreprises ont bénéficié de l'appui du MDEIE :

- 1 237 intermédiaires de ventes ont été recrutés.
- Des ventes fermes totalisant près de 2,5 milliards de dollars ont été conclues.
- 314 accords industriels ou transferts technologiques ont été entérinés.
- Seulement en 2006-2007, 81 missions commerciales ont été menées. Plus de 900 entreprises y ont participé.



Second objectif

**Investir pour
maîtriser l'avenir**

Poursuivre sur notre lancée

Si les entreprises manufacturières doivent s'attaquer d'urgence aux défis engendrés par la conjoncture actuelle, elles ne peuvent négliger les conditions qui assureront leur succès à plus long terme.

Plusieurs entreprises ont compris que le seul moyen de concurrencer efficacement les économies émergentes et leur main-d'œuvre à faible coût était d'augmenter leur productivité et d'offrir des produits novateurs et de qualité, qui répondent aux nouvelles exigences des consommateurs.

Pour y parvenir, l'expérience montre que les entreprises doivent privilégier trois avenues : intégrer la recherche et l'innovation à leurs façons de produire et de gérer, s'assurer de disposer d'une main-d'œuvre qualifiée, garantir des produits et des modes de production qui répondent au souci grandissant des consommateurs à l'égard de l'environnement.

Le mouvement de modernisation et de transformation du secteur manufacturier québécois est largement amorcé. Il s'agit maintenant d'aider les entreprises manufacturières à le poursuivre et à l'accélérer.

Le gouvernement du Québec investira donc pour que le secteur manufacturier puisse maîtriser son avenir en aidant les entreprises à :

- 1. mieux tirer parti de la recherche et de l'innovation;**
- 2. miser sur une main-d'œuvre qualifiée;**
- 3. prendre le virage du développement durable.**

1. Mieux tirer parti de la recherche et de l'innovation

Dans le nouveau contexte d'affaires, les entreprises manufacturières qui se démarquent sont celles qui savent utiliser toutes les formes d'innovation – technologique, organisationnelle ou sociale – pour accroître leur productivité.

En matière d'innovation technologique, le Québec est déjà très performant. Par exemple, presque 28 % des dépenses de R-D du Canada sont faites au Québec. Si on la comparait aux pays de l'OCDE, notre performance dans ce domaine nous placerait au 7^e rang.

Le Québec n'a pas à rougir de sa performance en matière d'innovation. Loin de là. Mais sa performance sera encore meilleure quand toutes les entreprises manufacturières seront dans la course.

Au cours des dernières années, les efforts accrus du Québec en matière de R-D ont fortement contribué au développement d'industries à savoir élevé. La Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation, *Un Québec innovant et prospère*, a joué un rôle important dans le virage vers l'innovation des entreprises manufacturières.

On entend faire plus. Il faut maintenant intensifier le transfert et la valorisation des résultats de la recherche afin qu'ils se traduisent par des produits et des procédés commercialisables et qu'ils donnent lieu à des projets d'entreprises.

Introduire d'avantage d'innovation technologique dans les PME

Groupe Fordia – Division outils diamantés

(Montréal)

Fordia est une PME québécoise qui conçoit et fabrique des outils diamantés pour l'exploration minière. Elle se démarque par sa démarche d'amélioration continue par laquelle elle a implanté une variété de meilleures pratiques d'affaires (MPA) : production à valeur ajoutée (PVA), atelier *lean six sigma*, ateliers *kaizen*, gestion de la relève et des connaissances et programme de reconnaissance des employés, ce qui lui a valu, en 2003, un Grand Prix québécois de la qualité. De 2004 à 2007, elle a doublé sa capacité de production quotidienne et augmenté son chiffre d'affaires de 500 %, tout en réduisant ses délais de fabrication de 25 % et le nombre de rejets de 30 %. Groupe Fordia a relevé le défi.

Cinq nouveaux CCTT

Un investissement additionnel de 4 millions de dollars permettra d'ajouter cinq nouveaux centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) au réseau actuel de 35 centres. Ces centres apporteront leur concours aux entreprises manufacturières dans des domaines comme la construction, l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique, les technologies de la santé, les technologies propres ou les technologies de l'information et des communications.

Les CCTT seront également invités à diversifier l'éventail de leurs services de manière à répondre aux besoins des entreprises en matière d'innovation organisationnelle. Ils devront alors collaborer avec des chercheurs en sciences sociales et humaines pour proposer aux entreprises des pratiques de gestion ou d'organisation du travail novatrices. Les entreprises pourront ainsi mieux assurer la participation de la main-d'œuvre à la conception et à l'implantation d'innovations techniques ou organisationnelles.

Un mandat revu pour le CRIQ

Le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) consacrera dorénavant toutes ses activités à appuyer les entreprises manufacturières. Son offre de service sera redéfinie de manière à mieux soutenir la capacité concurrentielle des entreprises. Le CRIQ s'intéressera à la valeur ajoutée et à la conception des produits aussi bien qu'à l'efficacité de leurs procédés de fabrication. Il établira davantage de partenariats avec les autres acteurs du système d'innovation et il agira en complémentarité avec eux. De même, il adoptera une approche axée sur les besoins des divers secteurs industriels ou regroupements d'entreprises, plutôt qu'une approche « entreprise par entreprise ».



Premier Tech

(Bas-Saint-Laurent)

Depuis plus de 80 ans, Premier Tech, entreprise spécialisée dans les produits horticoles, en biotechnologie, en équipements industriels et en technologies environnementales, bâtit son savoir-faire et sa réputation en maximisant les possibilités technologiques de la tourbe de mousse de sphaigne. Avec plus de 1 500 employés répartis en Amérique, en Europe et en Asie, cette entreprise est considérée comme le pilier du créneau ACCORD Valorisation de la tourbe et des technologies agroenvironnementales, du Bas-Saint-Laurent. Premier Tech mise sur l'innovation pour assurer son développement. Ainsi, en novembre 2006, elle a amorcé un important projet de recherche et de développement appelé programme ESSOR, qui se traduira par la création de 150 nouveaux emplois et le lancement de 150 nouveaux produits. Avec des investissements totaux de 79,6 millions de dollars sur cinq ans, Premier Tech a relevé le défi.

Pour innover, les entreprises peuvent déjà compter sur :

- **La Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation**
La SQRI aide les entreprises manufacturières du Québec à se démarquer sur la scène internationale en mettant l'accent sur la valorisation des connaissances, le transfert plus efficace des résultats de la recherche vers les entreprises et, surtout, sur la commercialisation des résultats de la recherche. D'ici à 2010, le gouvernement du Québec aura injecté un montant additionnel de 1,2 milliard de dollars, notamment pour accroître la commercialisation des résultats de la recherche.
- **Un réseau de collaborateurs**
Grâce à la SQRI, les entreprises manufacturières d'un même secteur d'activité peuvent miser sur la collaboration d'un imposant réseau de partenaires, dont les universités et les centres de recherche, autour de projets de recherche et de transfert technologique.
- **Une intégration plus facile des pratiques novatrices**
Diverses initiatives sensibilisent les entreprises à l'importance d'intégrer des pratiques novatrices et de planifier leur innovation. Des formations sur les meilleures pratiques d'affaires leur permettent d'acquérir des connaissances, notamment sur le Toyota Way, la production allégée (*lean manufacturing*), le *Kaizen* ainsi que sur les meilleures pratiques en développement de produits. Des visites en entreprises mettent par ailleurs dirigeants et travailleurs en contact avec des milieux qui ont réussi l'expérience.

Le soutien du Québec à la recherche et à l'innovation est l'un des plus généreux parmi ceux qu'accordent les pays de l'OCDE.

Une partie importante de ces sommes bénéficiera aux entreprises manufacturières.

Un budget de 40 millions de dollars soutient la mise en place d'une dizaine de nouveaux regroupements d'entreprises, d'universités et de centres de recherche autour de projets qui renforceront la compétitivité des entreprises.

Depuis 2003, 11 442 dirigeants et travailleurs d'entreprises ont suivi au total 773 sessions de formation sur les meilleures pratiques d'affaires. De plus, 850 ont participé à des visites en entreprise.

Mobilier de bureau Logiflex (Estrie)

À ses débuts, en 1993, Logiflex comptait quatre employés. Aujourd'hui, elle emploie plus de 225 personnes et constitue le plus important employeur de l'Estrie dans le domaine de l'ameublement de bureau. Son souci constant est d'offrir des produits de qualité supérieure, livrés à temps et au meilleur coût possible. Pour y parvenir, elle a opté pour une stratégie axée sur la formation de ses ressources humaines, sur l'innovation technologique ainsi que sur le développement de ses produits. La mise en place de ces pratiques innovantes lui a permis, entre autres, de connaître une croissance de 15 % par an depuis 2004, et ce, malgré tous les bouleversements survenus dans ce secteur d'activité. Ce faisant, Mobilier de bureau Logiflex a relevé le défi.

2. Miser sur une main-d'œuvre qualifiée

Le secteur manufacturier enregistrait une perte de 67 800 postes entre 2002 et 2006. Emploi-Québec prévoit que cette chute devrait cesser au cours de la période 2007-2011 pour laisser place à la création attendue⁵ de 4 800 postes. Cependant, le secteur manufacturier doit encore composer avec des séquelles de la période précédente.

En matière d'emploi, le secteur manufacturier présente une situation paradoxale : certaines industries sont particulièrement touchées par des pertes d'emplois, alors que d'autres, au même moment, éprouvent des difficultés à recruter du personnel qualifié. Au Québec, actuellement 20,5 %⁶ des PME disposent de postes vacants à long terme (quatre mois et plus). Cette situation met en lumière les difficultés d'appariement entre l'offre et la demande de main-d'œuvre.

Les entreprises manufacturières doivent investir massivement dans le développement des compétences de leur main-d'œuvre.

**Sans productivité, pas d'emploi.
Sans main-d'œuvre qualifiée, pas de productivité.**

Devant l'ampleur de ce défi, le gouvernement du Québec va intensifier ses efforts pour permettre au secteur manufacturier de compter sur une main-d'œuvre qualifiée, en nombre suffisant, capable de maîtriser les technologies de pointe et d'appliquer les nouvelles méthodes de travail.

S'assurer une main-d'œuvre bien formée et remédier aux pénuries de travailleurs

Olympus NDT (Capitale-Nationale)

Olympus NDT, chef de file mondial dans la fabrication d'appareils de contrôle non destructifs, compte 305 employés à Québec et vend ses produits de par le monde. L'entreprise évolue dans un domaine où la main-d'œuvre est rare. Elle mise donc sur la formation pour rendre ses employés plus productifs et mieux habilités à faire face aux nouveaux défis. L'entreprise fait partie du réseau des directeurs RH d'Emploi-Québec et y participe activement. Grâce à ses initiatives, Olympus NDT a pu augmenter son nombre d'employés, accroître leur qualification et en diminuer le taux de roulement. L'entreprise a relevé le défi.

5. Emploi-Québec (septembre 2007) *Le marché du travail et l'emploi sectoriel au Québec 2007-2011*.
6. Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI).

Un nouveau crédit d'impôt pour appuyer la formation de la main-d'œuvre⁷

Afin d'encourager les entreprises du secteur manufacturier à développer les compétences de leurs travailleurs, le gouvernement met en place un crédit d'impôt remboursable pour la formation de la main-d'œuvre. Ce crédit d'impôt dont le taux est fixé à 30 % s'appliquera aux dépenses de formation engagées avant 2012.

Cette aide fiscale permettra de compenser en partie les entreprises manufacturières pour les coûts supplémentaires encourus lors de la formation de leurs travailleurs. À cet effet, le crédit d'impôt se calculera sur les dépenses suivantes :

- les frais de la formation externe payés par la société eu égard à ses employés;
- le salaire versé à un employé participant à une formation, et ce, sans excéder un montant correspondant au double du coût de ladite formation.

En accompagnant les entreprises de la sorte, le gouvernement contribue à rehausser leur productivité ce qui améliorera leur compétitivité. Une qualification accrue des travailleurs permet, en effet, une intégration plus rapide de nouvelles technologies ou de nouveaux procédés dans le processus de production.

L'aide fiscale bénéficiera particulièrement aux PME ayant moins de un million de dollars de masse salariale. Celles-ci auront pleinement accès au crédit d'impôt, alors que les autres entreprises devront d'abord répondre à leur obligation prévue en vertu de la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre* (aussi appelée « Loi du 1 % ») avant de bénéficier de l'aide fiscale.

Résultats attendus :

- Plus de 15 000 entreprises pourront bénéficier de cette mesure.

Meuble Foliot (Laurentides)

La compagnie Meubles Foliot, un fabricant de meubles de résidences institutionnelles et d'hôtels, a fait le choix d'investir dans ses ressources humaines. En plus de mettre en place un programme d'accompagnement visant à rendre ses contremaîtres plus autonomes dans la gestion de leurs équipes respectives, l'entreprise a instauré un programme de compagnonnage spécifique pour les postes clés qu'occupent les électromécaniciens et les ébénistes. Lors des périodes intenses de fabrication, au cours desquelles elle double son personnel, l'entreprise jumelle ses nouveaux employés avec des travailleurs plus expérimentés, afin d'assurer une intégration et un encadrement adéquats. Toutes ces initiatives permettent à l'entreprise d'être compétitive dans un marché hautement concurrentiel. Meuble Foliot a relevé le défi.

7. Cette mesure est présentée en détail dans le Bulletin d'information 2007-9.

Davantage de personnel de recherche au sein des entreprises

Des crédits additionnels de 8 millions de dollars seront consacrés d'ici à 2012 à favoriser l'embauche de travailleurs affectés à la recherche et à l'innovation en entreprise. La Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation et le Discours sur le budget 2006-2007 avaient déjà prévu 12 millions de dollars à cet effet. Le succès de cette mesure auprès des employeurs témoigne de sa pertinence et justifie l'ajout de crédits supplémentaires.

Un recrutement facilité à l'extérieur du Québec

Pour répondre aux pénuries de main-d'œuvre, le gouvernement entend signer des ententes de reconnaissance des compétences avec d'autres pays, dont la France. Ces ententes faciliteront le passage des travailleurs entre les territoires en reconnaissant notamment les acquis professionnels pour le plus grand nombre de métiers et de professions possible. Ces ententes, combinées avec une intensification des efforts de francisation, permettront d'aplanir les obstacles qui ralentissent le recrutement de main-d'œuvre spécialisée étrangère, tout en maintenant les standards de qualité. La reconnaissance de l'expérience et des diplômes étrangers sera facilitée. Le recrutement des candidats à l'immigration pourrait être ciblé dans certains secteurs d'activité où les besoins de main-d'œuvre sont les plus criants.

Résultats attendus :

- 200 emplois additionnels créés en innovation dans les entreprises manufacturières, pour un total de 500 emplois.



Pour miser sur une main-d'œuvre qualifiée, les entreprises peuvent déjà compter sur :

Des aides financières à la formation

Un soutien financier, fourni principalement par Emploi-Québec, aide les entreprises manufacturières à mettre en œuvre un plan de formation et à couvrir une partie de leurs dépenses de formation.

De plus, un crédit d'impôt pour stage en milieu de travail permet aux entreprises de payer une partie des coûts liés à la formation de stagiaires. Ce crédit d'impôt a récemment été rendu permanent et bonifié afin de mieux tenir compte des besoins des entreprises.

Des programmes de formation adaptés aux besoins des entreprises

Les entreprises ont accès à plusieurs formes de soutien financier en matière de formation, particulièrement sur les lieux mêmes de travail.

Des mesures pour combler la pénurie de main-d'œuvre

Les stratégies de recrutement sont constamment réajustées pour satisfaire les besoins prévisibles des entreprises sur le plan des compétences professionnelles ou techniques.

Des efforts importants sont consentis par le gouvernement pour améliorer le processus de reconnaissance des compétences acquises à l'étranger et l'accès à des formations d'appoint, notamment dans l'apprentissage du français.

En 2006-2007, Emploi-Québec et la Commission des partenaires du marché du travail ont consacré 34,5 millions de dollars en appui aux entreprises manufacturières.

Un plan de rapprochement en matière de formation professionnelle et technique de 26 millions de dollars sur trois ans accélérera la formation de la main-d'œuvre et donnera accès à des programmes de formation professionnelle et technique de qualité, mieux adaptés aux priorités de chaque région.

Dans les dernières années, plus d'immigrants ont été admis au Québec. Cette tendance se poursuit.

Sixpro inc. (Centre-du-Québec)

Sixpro inc. est un important sous-traitant québécois de l'industrie du revêtement de surface de pièces métalliques au moyen de procédés chimiques complexes et robotisés. Ses activités sont régies par des conditions d'application rigoureuses et des normes environnementales strictes. En 2002, Sixpro réalise un exercice de planification stratégique qui fait naître une prise de conscience prioritaire : elle doit aligner ses activités de gestion des ressources humaines sur l'ensemble de sa stratégie d'affaires. Depuis, de nombreuses mesures ont été mises en œuvre, dont un programme d'acquisition et de rétention du personnel, ainsi qu'un programme de formation axé sur la reconnaissance et la polyvalence des employés, la responsabilisation des employés et un mode de gestion participatif. L'entreprise, qui compte quelques 200 employés, connaît aujourd'hui une croissance marquée de sa rentabilité. Sixpro a relevé le défi.

3. Prendre le virage du développement durable

Des entreprises manufacturières plus vertes

Les entreprises manufacturières, partout dans le monde, sont soumises à des pressions de plus en plus fortes des consommateurs et des gouvernements pour que leurs produits respectent l'environnement. Ces préoccupations rejoignent également les investisseurs et les actionnaires, qui exigent des pratiques conciliant croissance économique, protection de l'environnement et responsabilité sociale.

Ce souci général pour le développement durable engendre, un peu partout sur la planète, de nouveaux standards, normes, réglementations et autres protocoles d'entente. Ces nouvelles exigences imposent des contraintes aux entreprises manufacturières : pour assurer leur prospérité, celles-ci doivent adopter des procédés de fabrication moins énergivores, moins polluants, plus conformes à une saine gestion des ressources mais elles doivent aussi intégrer de plus en plus des préoccupations d'ordre social à leurs activités.

Mais cette adaptation n'entraîne pas que des contraintes. Elle aide les entreprises à réduire leurs coûts, tout en leur donnant accès à des marchés qui autrement leur seraient fermés en raison des nouvelles exigences des grands donneurs d'ordres ou des consommateurs. La conception et la mise en marché de nouveaux produits ou de technologies capables de répondre aux nouvelles exigences environnementales constituent également une avenue de développement pour les entreprises manufacturières et, éventuellement, une source importante de revenus.

Le moyen le plus sûr de négocier avec succès le virage du développement durable, c'est d'être en tête du peloton.

Plus tôt les entreprises québécoises prendront ce virage, plus forte sera leur position face à leurs concurrents, sur les marchés d'ici comme sur ceux de l'étranger.

L'industrie québécoise doit prendre la tête d'une production respectueuse de l'environnement et responsable sur le plan social. Ce leadership passe par l'adoption de technologies et de pratiques favorables au développement durable par le plus grand nombre possible d'entreprises manufacturières. Le gouvernement entend les appuyer solidement dans cette démarche.

Victor Innovatex (Chaudière-Appalaches)

Victor Innovatex est un fabricant de tissus destinés aux intérieurs commerciaux. L'entreprise, fondée en 1994, a relevé le défi du développement durable, notamment en éliminant 50 % des produits chimiques et lubrifiants qu'elle utilise et en bannissant complètement l'usage de produits toxiques. En cinq ans, Victor Innovatex a réduit de 80 % ses émissions de gaz à effet de serre, de 24 % son utilisation d'énergie et de 74 % sa consommation d'eau, tout en améliorant sa productivité et sa rentabilité. Aujourd'hui, Victor Innovatex entend aller plus loin en développement durable, grâce, entre autres, aux travaux du groupe de travail environnemental à l'interne. Ce dernier se consacre à l'amélioration constante des pratiques et processus, ce qui a une incidence directe sur les produits fabriqués, ouvrant à l'entreprise des marchés encore plus vastes et diversifiés. Victor Innovatex a relevé le défi.



Un fonds de capital de risque pour les technologies propres

Le gouvernement investira 25 millions de dollars dans un fonds de capital de risque québécois qui sera mis en place pour le financement de technologies propres et de projets de production d'énergies renouvelables par les entreprises.

Bien que l'industrie du capital de risque soit florissante au Québec, le secteur du financement des technologies propres est encore embryonnaire. Le nouveau fonds appuiera les projets des entreprises du Québec qui développent et commercialisent des technologies et des produits favorisant le développement durable.

Un soutien financier aux énergies propres et efficaces

Le gouvernement investira 15 millions de dollars, dont 10 millions de dollars au cours des quatre prochaines années, pour mieux soutenir les entreprises manufacturières qui cherchent à augmenter leur efficacité énergétique tout en réduisant leurs émissions de gaz à effet de serre. L'appui gouvernemental contribuera à financer la réalisation d'études de faisabilité ainsi que la démonstration et le déploiement de nouvelles technologies et de procédés en efficacité énergétique et en énergies propres.

Cet investissement se fera dans le cadre d'un nouveau programme, administré par l'Agence de l'efficacité énergétique.

Une initiation aux nouvelles pratiques d'affaires en développement durable

Le gouvernement investira plus de 3 millions de dollars pour diffuser les meilleures pratiques d'affaires en matière de développement durable. Les entrepreneurs auront notamment accès à des formations sur le marché du CO₂ de même qu'à des ateliers où ils pourront s'initier concrètement à l'intégration de pratiques écologiques à l'étape de la conception des produits.

Résultats attendus :

- Création d'un fonds de capital de risque de l'ordre de 100 millions de dollars avec la participation majoritaire du secteur privé.
- Ce fonds contribuera à établir la position du Québec dans la nouvelle économie à faible taux de carbone en émergence en Europe, dans le Nord Est des États Unis et en Californie.
- Il favorisera la création d'emplois dans des secteurs de pointe du génie, de l'application scientifique et technique.

Résultats attendus :

- Efficacité énergétique accrue du secteur manufacturier.
- Émissions de gaz à effet de serre réduites.
- Compétitivité améliorée des entreprises.
- Des investissements de plus de 100 millions de dollars générés en six ans.

Résultats attendus :

- 18 nouveaux réseaux d'apprentissage et d'échange sur les meilleures pratiques en écoconception.
- 10 nouveaux réseaux axés sur le développement durable et l'efficacité.
- 20 nouvelles sessions de formation sur l'intégration du marché du carbone dans la stratégie de développement de l'entreprise.

Papiers Fraser, Pâtes Thurso (Outaouais)

Papiers Fraser, Pâtes Thurso est une entreprise de pâtes et papiers située à Thurso, dans la région de l'Outaouais. L'usine, construite en 1958, compte 363 employés et produit chaque année quelque 240 000 tonnes métriques de pâtes spécialisées de qualité supérieure à l'intention des marchés canadien, américain, européen et asiatique. L'entreprise mise sur une utilisation optimale de la ressource ligneuse en utilisant à des fins énergétiques 120 000 TMV/an d'écorces. Ces déchets produits par l'écorçage des billes de bois sont brûlés afin de produire la vapeur utilisée dans le processus de fabrication de la pâte, réduisant ainsi la consommation d'énergies fossiles de l'entreprise. Grâce à ces pratiques, Papiers Fraser, Pâtes Thurso a relevé le défi.

Teknion | Roy et Breton

(Chaudière-Appalaches)

Teknion | Roy et Breton se spécialise dans la conception, la fabrication et la distribution d'ameublements de bureau, un secteur fragilisé par la concurrence internationale. L'entreprise a su faire bonne figure et se distinguer sur les marchés mondiaux car elle a intégré, depuis plusieurs années déjà, plusieurs principes de développement durable dans son processus de développement de produits et ses processus opérationnels. Notamment, elle a obtenu la certification internationale GreenGuard, en plus de d'encourager l'utilisation de matières recyclées et le recyclage des produits finis auprès de sa clientèle. Teknion | Roy et Breton a relevé le défi et continue de progresser en dépit des temps difficiles qui secouent son secteur d'activité.



Pour prendre le virage du développement durable, les entreprises peuvent déjà compter sur :

- **Un leadership affirmé en faveur du développement durable**
Le Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques (1,2 milliard de dollars) et la Stratégie énergétique du Québec 2006-2015 (25 milliards de dollars) auront des incidences considérables en matière d'efficacité énergétique, de réduction des gaz à effet de serre et de production d'énergie propre.
- **Un appui massif à la réduction des gaz à effet de serre associés au mazout**
Le plan gouvernemental de réduction de la consommation du mazout lourd s'ajoute aux stratégies déjà en place pour permettre aux entreprises de remplacer cette source d'énergie par d'autres plus propres.
- **Une information de pointe sur des pratiques écologiques de pointe**
Différentes initiatives du MDEIE contribuent à sensibiliser les entreprises à des processus plus écologiques de production.

Un projet pilote, mené en collaboration avec l'Institut de développement des produits (IDP), établit des réseaux de soutien à la diffusion et à l'implantation des nouvelles pratiques et technologies qui permettent de tenir compte du souci écologique dès la conception des produits.

Les entreprises manufacturières seront parmi les premières à bénéficier des initiatives mises en oeuvre dans le cadre de ce plan et de cette stratégie.

Ce programme, doté d'une enveloppe budgétaire de 25 millions de dollars par an jusqu'en 2012, appuiera les entreprises qui cherchent à substituer l'utilisation du mazout par des sources d'énergie plus propres.

Des sessions de formation favorisent l'adoption de pratiques écoefficientes au sein des entreprises manufacturières. C'est le cas, par exemple, de l'approche *Kaizen* (lutte contre le gaspillage).

Un partenariat avec le Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG) permet de générer, intégrer et interpréter des connaissances pertinentes dans le domaine de la gestion environnementale du cycle de vie des produits.

Un défi qui exige une mobilisation générale

Le gouvernement du Québec souhaite faire du conseil des manufacturiers le fer de lance d'une mobilisation générale du milieu en vue de relancer la croissance du secteur et d'assurer la mise en œuvre du présent plan d'action.

Le redressement du secteur manufacturier québécois requiert la mobilisation de tous les partenaires. Ainsi, le gouvernement du Québec interviendra auprès du gouvernement fédéral afin d'établir une collaboration qui permettra d'harmoniser les interventions gouvernementales auprès du secteur manufacturier et d'accroître le financement disponible pour son développement.

Mais si c'est bien le rôle des gouvernements de créer un environnement favorable, le gouvernement du Québec considère que c'est avant tout la mobilisation du secteur manufacturier lui-même qui assurera sa croissance. C'est pourquoi, à l'instar de plusieurs autres régions ou pays industrialisés, le gouvernement du Québec a convenu avec ses partenaires de mettre en place un *conseil des manufacturiers*.

Ce conseil sera coprésidé par un dirigeant d'entreprise manufacturière et par le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Il sera composé d'autres dirigeants du secteur manufacturier, dont des dirigeants de filiales étrangères, ainsi que de représentants d'associations du secteur

et de regroupements de travailleurs. Le secrétariat du conseil sera assuré par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Le mandat du conseil sera avant tout de sensibiliser le milieu des affaires à l'importance vitale du secteur manufacturier, de renforcer l'image de ce secteur, d'informer les manufacturiers sur les programmes gouvernementaux, de partager l'information stratégique et de proposer des solutions aux problèmes les plus urgents du secteur.

Le succès de ce conseil repose essentiellement sur l'engagement des dirigeants des entreprises de toutes les régions quel que soit leur chiffre d'affaires.

Annexe 1

Plan d'action en faveur du secteur manufacturier 2007-2012

(millions de dollars)

	Nouveau	Total
Mesures budgétaires		
Aide aux projets d'investissement (PASI et PSPE)	56,0	316,0 ¹
Accès à des experts en productivité	44,0	44,0
Mise en place du Réseau Anges Québec	0,5	0,5
Renforcement des réseaux manufacturiers	3,9	3,9
Renforcement du programme sur les vitrines technologiques	7,0	25,0
Renforcement du volet international du Programme d'aide aux entreprises	25,0	25,0
Nouveaux CCTT	4,0	4,0
Hausse du soutien à l'emploi en recherche et innovation	8,0	9,4
Soutien aux énergies propres et efficaces	10,0	10,0
Introduction aux nouvelles pratiques d'affaires en développement durable	3,3	3,3
Conseil des manufacturiers	1,5	1,5
Sous-total	163,2²	442,6
Mesures fiscales		
Augmentation de 10 % à 15 % du taux de crédit de taxe sur le capital	30,0	30,0
Augmentation des investissements de Capital régional et coopératif Desjardins et du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec	28,0	28,0
Nouveau crédit d'impôt remboursable de 30 % pour la formation de la main-d'œuvre des entreprises manufacturières	120,0	120,0
Sous-total	178,0	178,0
Total des mesures budgétaires et fiscales	341,2	620,6
Gain de liquidités pour 2008		
Suspension pour un an des versements des acomptes provisionnels à l'impôt sur le revenu et à la taxe sur le capital des entreprises manufacturières	500,0	500,0
Placements, prêts et avances		
Fonds de capital de risque en technologies propres	25,0	25,0

1. Dont 260 M\$ alloués au PASI pour la période 2008-2012.

2. Engagements pris lors du dernier budget en faveur du secteur manufacturier et montants afférents aux nouvelles mesures.



Ce document est imprimé sur un papier contenant des fibres recyclées post-consommation.



Développement
économique, Innovation
et Exportation

Québec

